

AA123

EXPERTISE

3 jours 21 heures

3 021 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Optimiser le recours des sinistres incendie

Stratégie pour PME/PMI et grands comptes

OBJECTIFS

- Analyser les différents fondements et régimes de responsabilité pouvant être rencontrés dans le cadre d'un sinistre incendie
- Définir la meilleure stratégie en vue de l'aboutissement d'un recours

PROGRAMME

A. DISTINGUER LES DIFFÉRENTES RELATIONS CONTRACTUELLES, LES OBLIGATIONS RÉCIPROQUES DES PARTIES ET LA CHARGE DE LA PREUVE

1. Contrat de louage de chose
2. Contrat d'entreprise
3. Contrat de vente
4. Contrat de dépôt
5. Différents contrats d'une opération de construction

B. ANALYSER LES RESPONSABILITÉS ET LES MOYENS D'EXONÉRATION

1. RC délictuelle quasi-délictuelle, contractuelle
2. RC du fait des produits défectueux
3. Fondements de la RC constructeurs / fabricants / sous-traitants
4. RC d'ERDF
5. Incendie et Loi Badinter

C. REPÉRER LES GARANTIES D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRENEURS ET UTILISER LES OUTILS POUR EFFECTUER DES RECOURS EFFICACEMENT

1. Garanties
2. Outils
 - a) expertise contradictoire amiable
 - b) expertise judiciaire
 - c) conventions du Recueil liées au recours
3. Subrogation légale /conventionnelle
4. Prescription
5. Obstacles aux recours (clauses de renonciation à recours, immunités, etc.).

PUBLIC

- Confirmés dans les fonctions de :
- Chargés d'indemnisation risques d'entreprises
- Inspecteurs régleurs de sinistres dommages

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes + pratique d'un an minimum.
AA033

POINTS FORTS

Les participants s'entraînent à l'analyse d'une stratégie de recours, et aux moyens à mettre en œuvre. Ils travaillent notamment à partir d'études de cas et d'analyse de la jurisprudence.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

3 au 5 octobre 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.